

Le Lieutenant-colonel Hamri Touati à la chaîne 3
La cybercriminalité augmente de 15 %
chaque année en Algérie

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7043 - MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Transition énergétique
Sonatrach
se positionne comme
un acteur clé

P04

Commerce intérieur
et Régulation du marché national

Une feuille de route pour une nouvelle vision



Lire en page 03

ORAN P07

600 opérations PSD et PCD clôturées de décembre 2022 à novembre 2024

**Les CET de Bounif et d'Arzew
se dotent de deux nouveaux Casiers**

Avec la participation d'une centaine d'exposants

14ème Salon des énergies renouvelables «ERA»

Pôle urbain Belgaïd
La remise en état des routes fait défaut



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Fédération internationale des comptables

L'Ordre national des experts comptables annonce son adhésion

L'Ordre national des experts comptables (ONEC) a annoncé lundi son adhésion à la Fédération internationale des Comptables (IFAC), une organisation mondiale qui regroupe les corps professionnels de comptabilité de plus de 130 pays, ce qui permettra d'accéder à des opportunités de collaboration et de développement professionnel au sein d'un réseau mondial. "Cette adhésion, obtenue après un processus rigoureux, marque une avancée historique pour la profession comptable en Algérie. L'intégration de l'Algérie à l'IFAC est une reconnaissance internationale de la qualité et des standards professionnels auxquels adhèrent les ex-

perts comptables algériens", souligne l'organisation professionnelle dans un communiqué, notant que cela ouvre de "nouvelles perspectives pour renforcer la transparence, la gouvernance et la compétitivité économique du pays". De plus, l'adhésion à l'IFAC permettra aux experts comptables algériens d'accéder à des opportunités de formation, de collaboration et de développement professionnel au sein d'un réseau mondial. Elle renforcera également la capacité de la profession à répondre aux exigences des parties prenantes en matière de transparence financière et de durabilité économique", relève la même source.

Convention sur l'interdiction des armes chimiques

L'Algérie élue vice-présidente de la 29ème session



L'Algérie a été élue, lundi, au titre de la région Afrique, au poste de vice-présidente de la 29ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (25-28 novembre). Lors de la même séance, l'Algérie a été élue membre de "la Commission de confidentialité" de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAM). A noter que l'Algérie prend part à cette session avec une délégation de haut niveau, composée du président de l'Autorité nationale chargée de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques au niveau national, des représentants du Premier ministère, du ministère de l'Energie, de l'Institut national de criminalistique et

de criminologie (INCC) de la Gendarmerie nationale, ainsi que de la représentation permanente de l'Algérie auprès de l'OIAM, conduite par la représentante permanente de l'Algérie l'ambassadrice Salima Abdelhak qui prononcera un discours sur les principales questions qui intéressent l'Algérie lors du débat général de la session qui débattra de plusieurs points relatifs à la mise en œuvre de la Convention, notamment l'élimination des armes chimiques. Lors d'une cérémonie officielle, le Prix "OIAM - Ville de La Haye" pour l'année 2024 a été décerné à l'INCC de la Gendarmerie nationale en reconnaissance de sa contribution remarquable à la réalisation de l'objectif de l'organisation pour un monde sans armes chimiques.

Nacer Berkani plébiscité à la tête de la CGEA

Nacer Berkani a été plébiscité à la tête de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) lors de la tenue, lundi à Alger, de l'Assemblée générale élective de cette organisation. Seul candidat en lice après le rejet de deux dossiers ne remplissant pas les conditions requises, le nouveau président de la CGEA a obtenu 47 voix pour des membres participants, sans

aucune voix contre ni abstention. Dans une déclaration à la presse à l'issue de son élection, M. Berkani a salué l'intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur privé et son rôle dans le développement économique, soulignant que la CGEA s'apprête à se lancer dans une nouvelle dynamique en vue de redresser son parcours.

Célébration du 50ème anniversaire de l'UNPA

Le président de la République préside la cérémonie



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" (Alger), la cérémonie de célébration du 50ème anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). La

cérémonie se déroule en présence de hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement et des cadres supérieurs ainsi que les membres de l'UNPA. La cérémonie d'ouverture a été entamée par la récitation de versets du Saint Coran et l'exécution de l'hymne national.

Investissement

Vers la consolidation du partenariat algéro-coréen



L'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun, a exprimé, lundi à Alger, l'optimisme de son pays de consolider ses relations économiques et commerciales avec l'Algérie, à travers l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement bilatéral. Intervenant lors d'une conférence sur le thème "l'évolution de l'économie coréenne et les perspectives d'un partenariat économique renforcé avec l'Algérie", organisée par l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), l'ambassadeur a estimé que l'avenir entre l'Algérie et la République de Corée "s'annonce très prometteur", rappelant que l'Algérie est le seul pays d'Afrique avec lequel la Corée du Sud a établi un "partenariat stratégique".

Soulignant la qualité des échanges économiques entre les deux pays, M. You Ki-Jun a mis en avant les secteurs importants de cette coopération tels que l'énergie, la technologie et les infrastructures. Le diplomate a également plaidé en faveur de "l'exploration des avantages mutuels" des économies des deux pays afin de renforcer la coopération. Selon lui, le volume des échanges commerciaux avec l'Algérie a atteint 3,4 milliards de dollars en 2023, avec une balance commerciale favorable à l'Algérie. Interrogé quant à un éventuel retour des opérateurs de l'industrie automobile sud-coréenne en Algérie, l'ambassadeur a indiqué que ces entreprises "vont indéniablement" revenir en Algérie.

Commerce intérieur et Régulation du marché national

Une feuille de route pour une nouvelle vision

Par B.Kamel

Quel nouveau rôle pour les opérateurs économiques dans le développement du marché intérieur national? Renforcer l'accompagnement, c'est pourtant le voeu cher, émis par la majorité des opérateurs économiques et des entreprises d'autant plus que leur «nouvelle mission» serait loin de s'apparenter à une simple sinécure. En effet, dans un monde économique en pleine mutation et restructuration, il est devenu impératif de les accompagner afin de faire face aux turbulences du marché national. Les aider sera à instaurer un climat de confiance et de participation efficiente dans la régulation du marché national. Les acteurs économiques ou industriel sont aujourd'hui appelés à jouer le rôle qui leur sied. Ils ont déjà été confortés, ces dernières années, par plusieurs textes et mesures inédites dont la mise en place de plateformes numériques d'inscription de leurs préoccupations, les facilitations fiscales et parafiscales, le soutien à l'exportation par exemple. Pour autant, les opérateurs activant sur le marché national et spécialement les entreprises de production, devraient, eux aussi, jouer leur nouveau rôle, à l'effet de contribuer à la relance du commerce intérieur et à la régulation du marché national, suivant la conjoncture économique qui, on le sait, exige une adaptation au marché mondial et à ses aléas. La régulation du marché impose un souffle mais demande aussi d'introduire, réorganiser et maintenir les équilibres économiques et cela à deux niveaux: en amont du marché: restructuration des structures du marché et en aval: changement des comportements des entreprises sur le marché.

Cela s'apparaît comme un vrai défi. Pour autant, les opérateurs économiques adhéreront-ils tous à la nouvelle démarche de la tutelle? Une feuille de route et une nouvelle vision sont adoptées. Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé, à ce titre, une feuille de route inédite du secteur sur la restructuration du tissu économique et la prise en charge des préoccupations actuelles des opérateurs. Le ministre a, en effet, présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination pour mettre en place la feuille de route du secteur, reposant sur la restructuration du tissu économique et la prise en charge des préoccupations actuelles des opérateurs économiques, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs des organismes sous tutelle, la réunion a porté sur "la mise en place de la feuille de route du secteur, basée sur la restructuration du tissu économique et adaptée aux mutations économiques actuelles, avec modernisation des mécanismes commerciaux en vue d'améliorer le climat des affaires et prendre en charge toutes les préoccupations des opérateurs économiques", selon le communiqué. Le ministre a rappelé, à cette occasion, que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a consacré tout un secteur au commerce intérieur et à la régulation du marché national, ce qui reflète sa vision judicieuse de recadrer le secteur comme un pilier fondamental pour le développement de l'économie nationale, la diversification de ses ressources, la préservation de la souveraineté éco-

nique de l'Algérie, la restructuration du marché national et l'amélioration des mécanismes de régulation pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens". Il a, dans ce cadre, instruit toutes instances sous tutelle, de préparer un plan d'action qui sera présenté lors d'une rencontre consultative, regroupant l'ensemble des cadres centraux et les services extérieurs du secteur, en vue "d'élaborer une approche stratégique intégrée pour la concrétisation des engagements de Monsieur le Président de la République", précise la même source. Le Président Tebboune accorde une attention particulière à l'équilibre du marché intérieur et à ses moindres balbutiements. Pour cela, le Président de la République a, de tous temps, appelé à réorganiser et à restructurer ce marché pour le mettre à l'abri des tensions et des perturbations d'approvisionnement. Les laboratoires de contrôle de qualité, relevant de son Département ministériel, ont eux aussi une mission à accomplir et qui n'est autre que d'élargir les domaines d'analyse pour une meilleure protection des consommateurs, invitant le Groupe "SAFEX" à organiser des manifestations économiques nationales et régionales pour promouvoir le produit local. Zitouni a instruit, par ailleurs, les responsables de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS) de restructurer l'entreprise, de diversifier et d'élargir ses activités, ajoute le communiqué. Dans le même sillage, le ministre a souligné l'importance du rôle de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), dans la relance de l'activité économique et le soutien aux producteurs locaux et sa contribution à l'approvisionnement du marché national.

Transport maritime

Ce qui attend le nouveau ministre des Transports

Par Nadira FOUDAD

Les pouvoirs publics n'ont cessé d'afficher la forte volonté d'aller vers un développement du système de transport maritime afin que la flotte nationale retrouve sa place au niveau international, après les péripéties dramatiques nées de la crise sanitaire. L'ex-wali d'Oran, Sayoud Said, a du pain sur la planche depuis sa nomination et sa promotion comme ministre des Transports. D'abord, il doit mettre de l'ordre dans le transport aérien, aéroportuaire, maritime, routier, ferroviaire, tramway, métro, etc..., sans oublier évidemment la problématique du transport urbain et les taxis. M. Sayoud Said reste conscient des enjeux et des défis dans ce contexte où l'Algérie aspire à améliorer son économie, son commerce extérieur et l'investissement car pour lui, "il faut travailler sans relâche et s'engager dans une nouvelle démarche, reposant sur des mécanismes de gestion modernes pour ne ménager aucun effort et associer toutes les compétences sans exclusive, en vue d'atteindre de meilleurs niveaux pour édifier une Algérie victorieuse". Les dernières recommandations s'orientent sur la révision du volet réglementaire de l'entreprise pour l'adapter à ce qui se fait au niveau des grandes

entreprises de transport maritime dans le monde, de doter l'entreprise d'un siège à la hauteur de ses exigences et d'actualiser les procédures relatives aux marchés publics conclus par l'entreprise. Il s'agit aussi, selon les experts et les cadres de l'entreprise ENTMV, de la création d'une instance dédiée aux ressources humaines, d'assurer la formation et le perfectionnement des travailleurs de l'entreprise et de recruter de jeunes officiers avec des contrats leur permettant de poursuivre leur carrière professionnelle au sein de l'entreprise. Les dernières recommandations focalisent sur l'impératif de mettre tous les navires en conformité avec les normes en vigueur, la garantie d'une formation spécialisée au profit des officiers, la définition des missions assignées aux ateliers de réparation et de fabrication relevant de l'entreprise et la mise en place d'une politique pour le renouvellement de la flotte de l'entreprise.

Les dernières recommandations qui s'apparentent à une feuille de route du secteur portent sur l'urgence du rapprochement des guichets et des agences de l'entreprise des clients, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, de diffuser toutes les informations commerciales et de services à grande échelle pour informer les clients, d'améliorer

les services (restauration, internet, divertissement) proposés aux clients à bord des navires, de mettre en place un système de paiement électronique et de procéder à une réorganisation de la Direction chargée des systèmes informatiques. Le nouveau ministre des Transports est interpellé à puiser dans les ressources humaines par investir dans la jeune ressource humaine pour la promotion de l'entreprise, à la mettre au diapason des campagnes internationales, à ancrer la valeur de l'entreprise chez son personnel et à développer les aptitudes pratiques en son sein afin de garantir un service de qualité. Les cadres de l'entreprise, selon des responsables de l'ENTMV et la CNAN, doivent faire du sens de responsabilité, par préserver les acquis de l'entreprise et d'œuvrer à développer ses capacités dans tous ses domaines d'activité. Le Directeur général de l'ENTMV, Hilal Benaouda, a lancé un appel aux cadres de l'entreprise, eu égard à l'importance de cette gestion du secteur maritime et de la flotte à "mettre en œuvre les dernières recommandations entérinées récemment lors de la journée d'étude au niveau du navire «Bordj Badji Mokhtar» sur le terrain, exhortant les cadres de l'entreprise à redoubler d'efforts pour relever les défis et atteindre les objectifs.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Retour à l'histoire d'un héros national

Certains journalistes et autres voix politiques de l'Hexagone, à la vue étriquée par des œillères portées en fonction de la nature particulière des sujets à traiter, se sont offusqué (parlez-vous la légèreté du mot) d'apprendre que le président français ait instruit son ambassadeur à Alger de déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du héros national, Larbi Ben M'Hidi dont il vient de reconnaître d'ailleurs son assassinat expéditif par les militaires français en 1957. Les membres gravitant autour de ce microcosme, au champ de vision lamentablement réduit, vont jusqu'à qualifier le supplicié sous la torture barbare, ô comble de l'aberration, de terroriste, ni plus ni moins! Alors qu'il est considéré en France même comme le semblable de Jean Moulin, en référence à une figure de la résistance face aux nazis. Comment appelleriez-vous alors des militaires qui assassinent froidement et cruellement, dans leurs geôles, un détenu, pieds et poings liés? Des héros intrépides, auteurs d'un haut fait d'armes peut-être? À ceux-là, rappelons-leur ce qu'à dit de lui le colonel Jacques Allaire qui l'avait arrêté: «J'aurais aimé avoir un patron comme ça de mon côté, j'aurais aimé avoir beaucoup d'hommes de cette valeur, de cette dimension, de notre côté. Parce que c'était un seigneur Ben M'Hidi». Et ce n'est qu'un extrait des éloges déclamés par cet officier. Aussi au journaliste qui, au moment de son arrestation lui demandait s'il ne trouvait pas lâche de déposer des couffins piégés dans des bars, Ben M'Hidi, sans se départir aucunement de son air admirablement détendu, sans aucune illusion sur ce qui l'attendait, répondit avec ce qui allait devenir une citation culte: «Et vous, ne vous semble-t-il pas plus lâche d'utiliser des avions et des chars contre des populations civiles sans défense? Donnez-nous vos avions et vos chars, nous vous donnerons nos couffins». Le monde entier en resta stupéfait par l'incroyable pertinence de la réponse! Nous n'avons pas la prétention de clore ici un débat qui dure depuis plus de soixante ans, autour de l'histoire de la guerre de libération. Il y a des spécialistes qui ont été désignés des deux côtés de la Méditerranée pour former une commission paritaire dans ce but. Nous disons simplement qu'il faut faire la part des choses en toutes circonstances.

Pour une justice

indépendante et impartiale

Le président de la République réaffirme son engagement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2024-2025, au cours de laquelle il a réaffirmé son engagement à réunir toutes les conditions socioprofessionnelles garantissant une justice indépendante et impartiale. Dans une allocution à cette occasion, le président de la République a affirmé que l'ouverture de l'année judiciaire était "l'occasion de perpétuer une tradition annuelle qui témoigne de la noblesse de la mission de la magistrature et de la place du pouvoir judiciaire indépendant soucieux de la protection des fondements du droit et de la loi dans une Algérie qui a parachevé la construction d'un système judiciaire républicain, fort de la confiance du peuple et de l'apport de femmes et d'hommes loyaux et intègres, dont Mesdames et Messieurs les magistrats, qui s'efforcent de garantir une justice équitable rassurant les justiciables et devant laquelle tous les citoyens sont égaux". Le président de la République a rappelé avoir souligné, à plusieurs reprises, que "les réformes profondes dans le secteur de la justice doivent être fondées sur une vision claire en partant de la nécessité de créer un climat qui permette à l'appareil judiciaire de s'acquitter de ses missions avec fluidité, compétence et rigueur". "Je peux parler en toute assurance des étapes que nous avons franchies pour restaurer la confiance en l'Etat et consolider les règles de gouvernance depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution", a ajouté le président de la République.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Que décidera l'OPEP+?

Les cours du pétrole se replient très légèrement lundi, le marché craignant un surplus d'offre et attendant la réunion dimanche prochain de l'OPEP+, malgré d'importants risques géopolitiques. La prochaine réunion de l'OPEP qui se tiendra le 1er décembre à Vienne, intervient dans un contexte où le prix du baril subit des pressions contradictoires, augmentant considérablement sa volatilité et rendant son prix d'équilibre plus instable que d'habitude. L'Arabie Saoudite a récemment déclenché un mouvement important après qu'un article du Financial Times ait suggéré qu'elle pourrait revoir sa stratégie de maintien des prix pour privilégier une reconquête de parts de marché. Depuis la décision de l'OPEP, en collaboration avec la Russie, de réduire sa production fin 2022, le cartel a perdu 150 points de base de part de marché et les capacités inutilisées de l'Arabie Saoudite atteignent 03 millions de barils par jour, tandis que la demande mondiale est estimée à 102,8 millions de barils par jour cette année. L'industrie pétrolière américaine, dominée par le «shale oil», a poursuivi son expansion malgré un contexte politique défavorable, atteignant 13,4 millions de barils par jour. Un retour de Donald Trump pourrait renforcer cette dynamique. L'Arabie Saoudite, sans chercher à déstabiliser le marché comme en 2014-2016, rappelle aux membres de l'OPEP de respecter leurs quotas. Les tensions au Moyen-Orient ont fait fluctuer les prix, mais l'impact reste incertain. L'Inde devrait dépasser la Chine comme principal moteur de la demande pétrolière mondiale en 2024. La réunion de l'OPEP+, dimanche, déterminera l'évolution des cours. Pour le moment, "le consensus se place sur une poursuite des coupes" de 2,2 millions de barils consenties par huit membres de l'Organisation, affirme Kartik Selvaraju, afin de maintenir un niveau de prix relativement élevé et ne pas inonder le marché pétrolier.

Algérie-Turquie**Evolution significative des relations entre les deux pays depuis 2020**

L'ambassadeur d'Algérie en Turquie, Amar Belani, a souligné, à Istanbul, l'évolution "significative" et "remarquée" des relations entre l'Algérie et la Turquie depuis 2020, invitant les investisseurs turcs à venir en nombre pour saisir les opportunités offertes par le marché algérien. Belani intervenait lors de la première édition du Forum algéro-turc, qui se tient depuis samedi, à Istanbul, avec la participation du ministre turc du Commerce, Omer Bolat et des hommes d'affaires, des acteurs économiques et des académiciens des deux pays. Cet événement, organisé avec le soutien de l'ambassade d'Algérie, permettra aux participants "d'explorer les meilleures façons de consolider les acquis et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, conformément aux décisions et orientations des présidents des deux pays". Dans son allocution d'ouverture, M. Belani a dressé un constat sur l'état des relations entre les deux pays, en relevant que "celles-ci revêtent désormais le caractère de stratégique depuis la décision des deux présidents, prise à l'occasion de la visite du président Erdogan en Algérie en novembre 2023". En soulignant "l'évolution significative et remarquée que connaissent ces relations depuis 2020", l'ambassadeur d'Algérie a rappelé que la Turquie "est le premier investisseur étranger en Algérie dans le domaine hors hydrocarbures, avec un montant estimé à 6 milliards de dollars (USD)". Avec la présence de plus de 1.700 entreprises turques en Algérie, "le



volume des échanges commerciaux entre les deux pays avait atteint près de 6,3 milliards USD, avec l'objectif de le porter prochainement à 10 milliards USD", a-t-il précisé. Dans ce sillage, M. Belani a invité "les investisseurs turcs à venir en nombre en Algérie pour saisir les opportunités multiples offertes par le potentiel énorme du marché algérien, mis en valeur par les dernières réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". A ce propos, il a fait observer que "les incitations et les garanties prévues par la législation algérienne en faveur des investisseurs nationaux et étrangers visaient à établir des partenariats productifs, garantissant les intérêts de toutes les parties, sur la base du principe gagnant-gagnant". Evoquant par ailleurs "la guerre d'extermination menée par l'occu-

pant sioniste dans la bande de Gaza et au Liban, M. Belani a rappelé l'engagement de l'Algérie au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non permanent et des efforts engagés dans ce sens sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de parvenir à un cessez-le-feu, immédiat inconditionnel et permanent, l'accès sans entrave de l'aide humanitaire et la reconnaissance de l'Etat de Palestine". Il a également assuré que "l'Algérie œuvrait inlassablement pour les auteurs de ces crimes de génocide soient traduits devant la justice internationale". A ce titre, il a rappelé que "l'Algérie salue la décision de la Cour pénale internationale concernant l'émission de deux mandats d'arrêt internationaux contre de hauts responsables de l'entité sioniste".

Transition énergétique**Sonatrach se positionne comme un acteur clé**

Sonatrach s'inscrit pleinement dans la feuille de route du Gouvernement pour le développement des énergies renouvelables, se positionnant résolument comme un acteur clé dans la transition énergétique, a affirmé, lundi à Oran, Youcef Khanfar, directeur des énergies vertes et Renouvelables au sein du groupe. "Cette inscription se traduit par le renforcement de son implication dans les énergies renouvelables, mais aussi en intégrant l'hydrogène vert comme vecteur énergétique pour leurs transports et leurs stockages", a souligné M. Khanfar, représentant du Président directeur général de Sonatrach, dans son allocution à l'occasion de l'ouverture du 14e Salon des énergies renouvelables, éner-

gies du futur et développement durable "ERA". "Il s'agit également d'adopter des solutions stratégiques pour la décarbonation de certains secteurs énergivore avec une forte empreinte environnementale, désormais confrontées à la nécessité de réduire leur empreinte afin de s'aligner avec les objectifs mondiaux de lutte contre les changements climatiques", a-t-il dit. Sonatrach poursuit ses projets ambitieux, notamment dans le domaine de l'hydrogène vert, où elle dispose de multiples atouts tels que l'espace, le réseau électrique, les infrastructures existantes et surtout un grand potentiel solaire et éolien, a-t-il mis en exergue. "Nous avons noué des partenariats avec des leaders mondiaux pour renforcer la production, le transport et la

commercialisation de l'hydrogène vert", a fait savoir M. Khanfar. Au sujet de la participation du groupe Sonatrach à cette 14e édition du Salon ERA, il a souligné que c'est un témoignage fort de son engagement à faire de l'Algérie un acteur incontournable dans la production d'énergies propres et durables, en adéquation avec les objectifs mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De son côté, le représentant des Pays-Bas, invité d'honneur de cette 14e édition du salon ERA, Anne Poorta, chef de mission adjoint au niveau de l'ambassade de ce pays, a souligné que des entreprises hollandaises sont présentes à ce salon à la recherche d'opportunités de partenariat dans le domaine des énergies renouvelables.

Lignes ferroviaires**La création du GPF, un grand acquis pour le secteur**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a indiqué, lundi à Alger, que la création du Groupe public de construction ferroviaire (GPF) représente un grand acquis pour le secteur, servant de base pour la réalisation des grands chantiers des lignes ferroviaires. En visite au Salon international des travaux publics (SITP), au stand du GPF, le ministre a souligné que la création de ce groupe, regroupant quatre sociétés spécialisées dans les travaux et l'ingénierie ferroviaire, constitue un pilier essentiel pour l'avancement des projets de lignes ferroviaires. "Nous avons

un programme de réalisation de 15.000 km de voies ferrées, dont 4.700 km ont été concrétisés. Nous atteindrons 6 000 km à court terme", a-t-il ajouté, mettant en avant l'apport du GPF dans la réalisation et la maintenance du réseau ferroviaire et des installations. Dans ce contexte, il a appelé à la mobilisation des efforts au sein du groupe pour mener à bien cette mission. Au stand de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), où un exposé sur le plan d'action de l'ADA pour réduire les accidents de la circulation a été présenté, M. Rekhroukh a insisté sur l'importance d'assurer la réalisation des signalisations verticales et hori-

zontales sur tous les axes autoroutiers, soulignant que ces signalisations contribuent de manière efficace à la réduction des accidents de la route. Il a également souligné l'importance de l'entretien continu des sections autoroutières dégradées et la célérité des chantiers de ce type. Au stand dédié au projet du port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'intégrer la formation dans les projets de modernisation des infrastructures portuaires. Il a rappelé l'importance de la formation, notamment pour les ingénieurs, afin de garantir la pérennité des infrastructures dans le secteur. En outre, M. Rekhroukh a salué la coopération algéro-chinoise dans le secteur des travaux publics lors de sa visite au stand de la société chinoise Harbour Engineering, chargée de réaliser les projets d'extension des ports d'Arzew (Oran) et Annaba. Lors de cette visite, une cérémonie de signature a eu lieu pour formaliser la création d'une joint-venture entre l'entreprise publique "SAPTA" et le groupe China Railway Construction Corporation (CRCC), en vue de produire des pièces pour les équipements des ouvrages. Selon le président-directeur général de SAPTA, Aïssa Naidjaoui, cette unité de production, qui sera implantée en Algérie, aura pour mission de fabriquer des pièces telles que les appareils d'appui et les joints de chaussée. Une fois opérationnelle, l'unité fournira ces équipements pour les ouvrages en cours de réalisation ainsi que pour ceux nécessitant des travaux de maintenance. M. Naidjaoui a précisé que la création de cette unité, en partenariat avec la filiale industrielle de la CRCC, contribuera à réduire progressivement l'importation de ces pièces, tout en ouvrant, à moyen terme, des perspectives d'exportation. Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base en partenariat avec Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex), la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP) a été inaugurée dimanche au Palais des expositions à Alger, avec la participation de 232 entreprises algériennes et étrangères.

Le Lieutenant-colonel Hamri Touati à la chaîne 3

La cybercriminalité augmente de 15 % chaque année en Algérie

Avec le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la généralisation de l'utilisation des réseaux sociaux, la cybercriminalité prend de l'ampleur. «En Algérie, elle augmente de 15 % chaque année», révèle ce dimanche le Lieutenant-colonel Hamri Touati, chef du service de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie nationale. «En 2023, 2 400 affaires ont été traitées par notre service, et rien que pour les dix premiers mois de l'année en cours, nous avons enregistré 2 700 affaires», précise le Lieutenant-colonel lors de son intervention dans l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Selon l'intervenant, ces phénomènes, qui «s'aggravent d'année

en année», concernent principalement la cyber-escroquerie, le cyber-harcèlement et le piratage des données. «En ce qui concerne la cyber-escroquerie, par exemple, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré 550 affaires durant les dix premiers mois de 2024, alors qu'en 2023, ce type d'affaire ne dépassait pas les 370», ajoute-t-il. Ces chiffres alarmants sont, toutefois, loin de refléter la réalité, estime le représentant de la Gendarmerie nationale, puisque, explique-t-il, «ces données ne concernent que les affaires traitées suite aux dépôts de plainte, alors que de nombreuses victimes hésitent à saisir les services de sécurité». L'invité de la Chaîne 3 incite ainsi les victimes de cybercriminalité à se rapprocher des

services de sécurité dans les plus brefs délais. «Il faut savoir que la cybercriminalité se distingue par la volatilité des preuves. Si vous ne déposez pas plainte aujourd'hui, il sera impossible de constater la criminalité après trois ou quatre jours, car la plupart des plateformes utilisées par les Algériens sont hébergées à l'étranger», souligne-t-il. En dépit des diverses contraintes liées à la lutte contre la cybercriminalité, notamment sa dimension transfrontalière et la constante évolution de ses méthodes, le Lieutenant-colonel Hamri Touati assure que la Gendarmerie nationale est équipée des technologies les plus sophistiquées et dispose d'un personnel hautement qualifié pour traquer les cybercriminels.

Pour des interventions chirurgicales pédiatriques

Une délégation médicale italienne en Algérie

Des interventions chirurgicales au profit d'enfants atteints de cardiopathies congénitales graves ont été effectuées, lundi, à la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail (Tipasa), par une délégation médicale italienne spécialisée, en coordination avec un staff médical algérien, dans le cadre de conventions de coopération entre les deux pays. Neuf (9) nourrissons atteints de cardiopathies congénitales "très complexes" et "graves" ont été pris en charge dans le cadre de cette mission médicale.

Cette dernière est aussi une opportunité pour le transfert d'expertise et de nouvelles techniques en la matière aux praticiens algériens exerçant à la clinique de Bou Ismail relevant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a indiqué le directeur de l'action sociale et sanitaire auprès de cet organisme assureur, Dr. Chakir Boussahma. "La première opération à cœur ouvert effectuée, ce lundi, a été réalisée avec succès sur un nourrisson de 25 jours et pesant 2,5 kg. Elle a duré près de qua-

tre (4) heures", a souligné le chef de la mission médicale, le professeur Alessandro Varrica. Après avoir relevé que la chirurgie cardiaque est un domaine "complexe requérant une grande concentration", il a exprimé "son souhait d'un renforcement du partenariat entre la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail et l'hôpital San Donato (Italie), à l'avenir". Le professeur algérien Touani Kaddour Kamel, responsable du pôle des cardiopathies congénitales à la Clinique de Bou Ismail, a, pour sa part, souligné "l'importance de ce type de partenariat en termes de formation des staffs médicaux et d'échange d'expériences, vu que l'hôpital San Donato jouit d'une réputation internationale dans ce domaine et exploite des technologies de pointe en chirurgie cardiaque pédiatrique". Cette 2ème mission du genre au cours de cette année, est le fruit de la convention de partenariat signée entre la clinique de Bou Ismail, unique établissement au niveau national assurant la chirurgie cardiaque pédiatrique, et l'hôpital italien de San Donato. En mai dernier, la 1ère mis-

sion médicale italienne a réalisé avec succès dix opérations complexes nécessitant un transfert à l'étranger, a fait savoir Dr. Chakir Bousahma. Il a ajouté que cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre du plan d'action mis au point par la CNAS, en application de la politique gouvernementale visant "l'amélioration régulière de la prise en charge des malades par la diversification des établissements hospitaliers étrangers spécialisés dans les maladies complexes, d'une part, et d'autre part, la garantie de la formation continue dans le but d'assurer un transfert d'expertise et des technologies modernes". Ce partenariat se poursuivra l'année prochaine, par l'organisation d'autres missions médicales italiennes, qui assureront des interventions chirurgicales à la clinique de Bou Ismail et à la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail de Misserghine (Oran). A cela s'ajoute l'envoi de délégations médicales algériennes en Italie pour des formations.

Enseignement supérieur

Colloque sur la transition numérique dans le secteur

L'Université d'Alger 3 organise, ce mercredi, à l'Institut d'Education Physique et Sportive (IEPS) de Dely Brahim à Alger, un colloque national sur "La transition numérique dans le système de formation et de recherche dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique" avec la participation d'une élite de chercheurs, de docteurs et d'experts en numérique. Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la démarche du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à "relever le défi de la numérisation du secteur, un choix stratégique adopté par le secteur pour assurer une prise en charge efficace de la formation et de la recherche scientifiques et réaliser les objectifs de la politique sportive nationale", a déclaré à l'APS le Pr Fathi Belghoul, formateur des nouveaux enseignants de sport, qui présidera les tra-

vaux du colloque. Pour ce qui est des objectifs attendus de cette rencontre scientifique, M. Belghoul a fait savoir que la politique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en matière de transition numérique dans le système de formation et de recherche exigeait une amélioration de la formation des étudiants universitaires pour s'adapter aux évolutions rapides des connaissances et des technologies et assurer une prise en charge efficace des activités physiques et sportives en demande croissante. "Pour garantir l'efficacité, généraliser la pratique sportive, développer le sport d'élite et de haut niveau, prendre en charge les jeunes talents sportifs, il est impératif de développer et de valoriser les performances en matière d'encadrement pédagogique, tout en assurant des services de qualité", a ajouté Pr Belghoul, qui est également membre de

Accidents de la route

34 morts et 1384 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes sont décédées et 1384 autres ont été blessées dans 1280 accidents de la route survenus durant la période du 17 au 23 novembre en cours à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec trois (03) morts et 122 blessés, suite à 125 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 623 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (59), Blida (34) et Oran (30). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 415 personnes en situation de danger et exécuté 5245 opérations d'assistance diverses.

Numérisation du secteur éducatif

Les réalisations concrètes de l'Algérie soulignées

Les "réalisations concrètes" de l'Algérie dans le domaine de la transformation numérique du secteur de l'éducation ont été soulignées, lundi à Alger, par le Directeur général des Enseignements au ministère de l'Education nationale, Kacem Djehlane. "Le système éducatif algérien a enregistré des pas fermes et des réalisations concrètes en matière de transformation numérique", a indiqué M. Djehlane, lors du lancement du Rapport régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), intitulé "De chenille à papillon, pour une transformation numérique réussie". Le même responsable a cité, dans ce contexte, la création de plates-formes et d'applications électroniques, destinées à "améliorer les compétences et les qualifications des enseignants", tout en facilitant l'enseignement et l'apprentissage des élèves, annonçant, dans cette optique, la poursuite du programme de formation à la numérisation, tout au long de l'année prochaine. En outre, il a fait part du travail d'"évaluation du processus de numérisation" entamé par son département et qui sera sanctionné, durant les mois à venir, par une conférence nationale". Représentant le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Sihem Nafaa, a relevé, de son côté, "toute l'importance accordée par le Gouvernement algérien à la question de la numérisation", rappelant, à ce titre, la création d'un Haut-Commissariat à la Numérisation (HCN).

Violence à l'égard des femmes

Le CNDH organise une conférence à l'occasion de la Journée internationale

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, lundi, une conférence intitulée "Unis pour prévenir la violence contre les femmes et les filles", dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'objectif étant de sensibiliser la société aux dangers de toutes les formes de violence exercées contre les femmes. Cette conférence intervient dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui coïncide avec le 25 novembre, afin de "conscientiser et sensibiliser sur l'importance de l'élimination de la violence contre les femmes et ses mécanismes, d'autant que la Constitution algérienne assure des garanties pour lutter contre la violence à l'égard des femmes", a fait savoir le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalan, mettant en avant les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre ce phénomène et de protection des femmes particulièrement contre la violence. Après avoir rappelé les dispositions de la Constitution relatives à "la protection des femmes contre toutes formes de violence en tous lieux et circonstances", le président du CNDH a souligné "l'importance de la sensibilisation en tant qu'aspect essentiel dans la prévention de la violence contre les femmes".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية غرب

مديرية التquin et الشؤون العامة

مصلحة الشؤون الثقافية والمعارف

2024

رقم / م.ت. ش.م.ش. 00/2024

قرار رقم ٢٠٢٤ المولى في يتضمن فتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية نزع الملكية

لفائدة مديرية الري الولاية لمشروع إنجاز عبطة الطريق بواريزان انطلاقا من محطة التطهير لمدينة مازونة

لأنه إلى ولاية غرب

- يقتضي الأمر رقم 58/75 المولى في 26/09/1975 والمتضمن القانون المذكور في المرسوم رقم 1975/09/26 والمتعلق بالعمران العاشر والمتضمن

- يقتضي القانون رقم 09/84 المولى في 04/02/1984 المنظم الإقليمي للبلاد العاشر والمتضمن

- يقتضي القانون رقم 25/90 المولى في 18/11/1990 المتعلق بالتجهيز العسكري العاشر والمتضمن

- يقتضي القانون رقم 90/29 المولى في 01/12/1990 المتعلق بالتهيئة والتعمير العاشر والمتضمن

- يقتضي القانون رقم 90/30 المولى في 01/12/1990 المتعلق بالاستثمار العاشر والمتضمن

- يقتضي القانون رقم 91/11 المولى في 27/04/1991 المحدد قواعد نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية

- يقتضي القانون رقم 10/11 المولى في 22/06/2011 المتعلق بالبلدية العاشر والمتضمن

- يقتضي القانون رقم 12/07 المولى في 21/02/2012 المتعلق بالولاية

- يقتضي المرسوم الرئاسي المولى في 02/01/2024 المتعلق بتعيين السيد سامي مجوسى بصفته ولها ولاية غرب

- يقتضي المرسوم التنفيذي رقم 186/93 بتاريخ 27/07/1993 الذي يحدد كثافة تطبيق القانون رقم 11/91

المولى في 27/04/1991 المذكور أعلاه.

- يقتضي المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المولى في 23/07/1994 الذي يضبط أوجه الإدارية العاشرة للولاية وهياكلها.

- يقتضي المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المولى في 06/09/1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التquin et الشؤون العامة والإدارة

الخلية وقواعد تنظيمها وعملها

- بناء على محضر معاينة المولى في 23/10/2024 المتضمن عدم الإنفاق بالترافق لاقتضاء الفعلة الأرضية الخاصة بالمشروع

2024/05/16

- بناء على مقرر تسجيل العملية رقم 338 المولى في

بناء على سخط الوصمة للقطعة الأرضية المترقب

بناء على الإرسال رقم 4029 المولى في 28/10/2024 الصادر عن مديرية السري

باتخاذ من السيدة / مديرية التquin et الشؤون العامة

يقر بالـ :

المادة الأولى : يفتح التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية نزع الملكية لفائدة مديرية الري لمشروع إنجاز عبطة الطريق لمدينة مازونة

المادة 02 : توكل مهمة فتح التحقيق المسبق المذكور بالمادة الأولى أعلاه إلى الجنة المشكلة من السادة المحافظين المحتقين الآتية أسمائهم:

- غالى متور ، مهندس رئيسى في الموارد المائية رئيسا

- مزوك نجاح ، رئيس المهندسين فى الأشغال العمومية عضوا

- شداد عبد القادر ، رئيس القسم الفرعى لجازة عضوا

المادة 03 : يجتمع الجنة بمقر بلديات واريزان ، مازونة و بكل رؤساء المجالس الشعبية للبلديات واريزان ، مازونة بوضع مكتب محضر تحت تصرفهم لتشكيلهم من القيام بالتحقيق المسبق

المادة 04 : تضع جنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق وتحفظ الوصمة للمشروع المذكور أعلاه بتكليف لهذا الغرض ببلديات مازونة ، واريزان لتمكن الجمهور من الإطلاع على محقراته وتسجيل ملاحظاتهم في السجل أو تلبتها كتابيا ويمكن لأعضاء جنة التحقيق مسامع أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند إشارة

المادة 05 : تحدد مدة التحقيق المسبق بـ خمسة عشرة (15) يوما متالية إبتداء من تاريخ تبلغ القرار ، ويمكن للمواطنين الإطلاع على الملف المتعلق بالمشروع على مستوى المكتب المختص لذلك ، وهذا خلال أيام الأسبوع بداية من الساعة التاسعة (09 : 00) صباحا إلى غاية الساعة الرابعة (16 : 00) مساء ماعدا أيام العطل القانونية

المادة 06 : يسئل المدف من المشروع إلى إعادة استعمال المياه المعاملة بمحطة التطهير بجازة لستي الأرضي الواقع بإقاميم بلدية واريزان على مساحة 100 مكارى أي حوالي 8748 متر مربع

المادة 07 : عند إنتهاء مدة التحقيق المذكور في المادة الخامسة من هذا القرار ، يطلق السجل ويفحص أعضاء جنة التحقيق المسبق الملاحظات المدونة في السجل ومحمرن تحريرا يوزون من خلاله رأيه بصرح العبارة فـ **إيات المنفعة العمومية** لهذا المشروع

المادة 08 : يرسل ملف التحقيق المسبق للسرد / وإلى الولاية (مديرية التquin et الشؤون العامة) خلال مدة لا تتجاوز خمسة عشر (15) يوما

إثناء من تاريخ إنتهاء مدة التحقيق المسبق

المادة 09 : يجب أن يكون قرار فتح التحقيق المسبق وقبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق

- مشهرا بمقر بلديات واريزان ، مازونة

- منشور في جريدين يوميين وطنيين لمدة 03 أيام متالية على حساب (مديرية الري) المسقيدة من عملية نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية لإنجاز المشروع المذكور أعلاه

المادة 10 : يكلف السادة الأمين العام للولاية ، مديرية التquin et الشؤون العامة ، مدير الري ، مدير أملاك الدولة مدير سر حفظ الأراضي والحفظ العقاري ، مدير الصالح الفلاحي ، مدير الأشغال العمومية

أمين خزينة الولاية ، المراقب الميزاني ، رئيس دائرة مازونة ، رئيس دائرة وادي ارهيو ، رئيس المجالس الشعبية

لبلديات مازونة . واريزان ، الخافضين للتحقيق كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار

المادة 11 : سيدرج هذا القرار ضمن شفارة رارات الإدارية للولاية

الوالى

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية وهران

الوكالة الأولية للبيروقراطية والتسيير الحضري

لوالية وهران

NIF : 000 431 010 756191

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET AVIS D'INFRUCTUOSITE

(Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°10/2024)

Conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur, et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et évaluation Des Offres de l'AGERFOR 21/10/2024 ET 18/11/2024 relativ à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/2024, il a été décidé ce qui suit :

Nº Pli	Désignation	Entreprise	Montant (DA/T.T.C) Après correction	Délai	Note technique	NIF	OBS
02	Travaux De Réalisation En TCE De30 Logements Promotionnels Aides Ipa02 Nouvelle Fromule Avec 02 Logements Promotionnels Et Locaux Commerciaux En R+05 A Bethioua Oran,	EURL EL HADJ AHMED	124 938 398 ,02	30 mois	75/100	000314042260568	Moins Disant
	travaux de réalisation en TCE de 250 logements promotionnels aidés ipa02 nouvelle formule sis au pole Ahmed zabana -messergchine sites 42,43,49,55,56,60,61,63,						Déclaré infructueux aucun pli déposé
	Travaux de réalisation en TCE de30 logements promotionnels aidés ipa02 nouvelle fromule avec 04 logements promotionnels et 05 locaux commerciaux en R+11 sis au pole ahmed zabana - messergchine-SITE 26						Déclaré infructueux aucun pli déposé

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis.

Pour toutes informations complémentaires, consulter notre site Web à l'adresse :

agence_fonciere@wilayaoran.dz

Adress : ILOT 27 ZONE DES SEIGES -USTO-ORAN/RC:31/00-0107561B04/NIF:000431 010 756 191/AI:31051404191
NIS :00431010955357 / Tel :041821681/83 FAX:041 82 16 80 E-mail : agence_fonciere@wilayaoran.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431014761 27.11.2024



المجمع الصناعي لاستمنت الجزائر
GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE
SOCIETE DES CIMENTS DE SAIDA



« S.C.I.S. »

S.P.A au capital social de : 1 050 000 000 DA : N° Identification Fiscale : 09982010631731 - N° Article d'Imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98

N° Identification Fiscale : 09982010631731 - N° Article d'Imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98

SIEGE SOCIAL : 95 BP SAIDA (W. SAIDA) - Algérie.

Tél : (048)31.12.12 / (048)31.13.70 - Fax : (048)31.13.16

E-MAIL : sdg@scis.dz / sm.scis@yahoo.fr

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT AUX FABRICANTS

N° 06/ D.T/S.C.I.S/2024.

La société des ciments de Saida (S.C.I.S) lance un avis d'appel d'offres à la concurrence nationale et internationale pour :

« Etude, Fourniture, Supervision de montage et Mise en Service d'une machine ensacheuse pour sacs de ciment »

Les entreprises concernées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de **20.000,00 DA** auprès du secrétariat de la commission des marchés de la SCIS sis à Hassasna, wilaya de Saida- Algérie.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Soixante (60) jours** calendaires à compter de la date de la première parution dans l'un des quotidiens nationaux.

1. L'**OFFRE TECHNIQUE** contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placé dans une enveloppe fermée portant la mention: **OFFRE TECHNIQUE**.

2. L'**OFFRE COMMERCIALE** contenant la lettre de soumission, l'offre financière établie selon les exigences du cahier des charges, et le détail estimatif et quantitatif de l'offre financière : **OFFRE COMMERCIALE**.

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure **fermée et anonyme** sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« A NE PAS OUVRIR »
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA SCIS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL
RESTREINT AUX FABRICANTS
N° 06/ D.T/S.C.I.S/2024.

« Etude, Fourniture, Supervision de montage et Mise en Service d'une machine ensacheuse pour sacs de ciment »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingt (180) jours** de la date limite de remise de leurs offres.

NB : les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du secrétariat de la commission des marchés de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des marchés faisant foi.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431101067 27.11.2024

600 opérations PSD et PCD clôturées de décembre 2022 à novembre 2024

Les CET de Bounif et d'Arzew se dotent de deux nouveaux Casiers

Par B. Habib

La planification, révision et le suivi budgétaire sont des instruments imparables, permettant une stabilité financière et une affectation juste et efficace des ressources. Dans une estimation détaillée des dépenses nécessaires et un suivi régulier des opérations inscrites, notifiées et lancées de la période allant du 25 décembre 2022 jusqu'au 17 novembre 2024, la Direction de la planification et du suivi budgétaire (DPSB) de la wilaya d'Oran a recensé un total de 600 opérations PSD et PCD, lancées et clôturées dont 184 opérations entrant dans le cadre du Plan sectoriel de développement (PSD) et 410 autres opérations du Plan communal de développement (PCD), sachant que le taux «provisoire» de clôture des programmes inscrits et notifiés type PSD, est actuellement évalué à 41% et peut même dépasser les 50% d'ici

fin décembre 2024, selon les prévisions de la DPSB. Tous les projets de développement octroyés à la wilaya d'Oran, au titre des années 2022 et 2023, sont inscrits et lancés, indique, dans un bilan provisoire, un rapport d'évaluation et de suivi budgétaire de la même Direction. Cette période phare (2022-2024) du développement local a vu également un nombre de levées de gel de 18 grands projets attribués à la wilaya tandis que 41 autres projets d'envergure sont actuellement en cours de levée de gel. Ce n'est pas tout car au titre de la planification et du suivi budgétaire, il a été également procédé à plusieurs réévaluations des affectations de projets aux changements d'intitulés d'opération ou de programmes alloués, à l'établissement pour la première fois d'un Annuaire des statistiques de la wilaya d'Oran, sans parler, bien sûr, des révisions et des levées de gel sur des projets divers, relevant des portefeuilles de

plusieurs secteurs clés comme l'Habitat, la Santé, l'Education, la Sûreté et les Travaux publics, a indiqué la directrice, Mme Messikh Karima. Suite aux efforts de préparation de dossiers de projets d'importance, lancés par la DPSB, dans le cadre de l'arbitrage et à l'issue des «orientations» du ministère des Finances, des financements importants de plusieurs projets ont été obtenus. A titre illustratif, la wilaya d'Oran a pu arracher le financement du projet des «Casiers» de deux Centres d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif et d'Arzew avec des cagnottes allouées respectives de 09 et 30 milliards, après la saturation de quatre Casiers initiaux, ce qui, à coup sûr, contribuera à atteindre un équilibre dans les opérations d'entretien et de préservation de l'environnement local, à travers notamment une bonne collecte et un traitement judicieux des déchets domestiques, produits par la wilaya.

27 tonnes de café torréfié et 94 tonnes de café vert mis sur le marché local

Les opérateurs et les commerçants sont «avertis» sur le risque d'augmenter les marges bénéficiaires

Par B. Habib

Le café est ce produit par qui les spéculateurs tentent impunément de provoquer des perturbations d'approvisionnement sur le marché. Cependant, l'Etat est décidé de poursuivre sa stratégie permettant de garantir la disponibilité de tous les produits. Les opérateurs spécialisés dans la filière «café» ainsi que les commerçants de détail du secteur agroalimentaire n'auront plus désormais à prétexter un utopique dérèglement du marché en matière d'offre et la demande, encore moins à augmenter leur marge de bénéfice. Et pour cause, dans le cadre des dispositions réglementaires prises dernièrement par le ministère de commerce visant une autosuffisance du marché en produits de consommation de nécessité et afin de couper l'herbe sous les pieds des spéculateurs et son corollaire les hausses injustifiées de prix du café, il a été procédé lundi 25 novembre à la mise sur le marché local d'une quantité importante de café de torréfaction d'une valeur de 27 tonnes dont 10 tonnes uniquement pour la marque «1001» la plus sollicitée par les consommateurs et d'une autre quantité de café vert d'une valeur de 94 tonnes sans oublier des milliers de capsules. C'est néanmoins ce qu'a indiqué le directeur de commerce de la wilaya d'Oran concernant le spectre des hausses à venir du prix du café et les mesures de régulation des prix sur le marché à travers le territoire national. De même pour ce qui est de l'autre produit aussi stratégique et qui n'est autre que l'huile de table sur qui pèse pourtant une certaine polémique qui ne dit pas son nom, et selon laquelle ce produit ne pourrait pas être écoulé en quantités suffisantes comme auparavant ce qui ne serait pas sans influer sur les prix. En vertu du décret



exécutif 24-279 signé par le premier ministre en Août, les prix plafonds du café torréfié vert ou moulu «arabica» ont été fixés à 1250 da le kilogramme et à 1000 da le kilogramme pour le café torréfié, vert ou moulu pour le café «robusta». En d'autres termes un prix de 250 da a été fixé pour les 250 g de marques diverses disponibles dans les surfaces et autres supérettes dont «Bonan» et «1001» spécialement pour ne citer que ces deux marques les plus demandées sur le marché. Il s'ensuit alors que les prix du café seront les mêmes tels qu'annoncés par le ministre de commerce et n'arrêtera le droit d'en changer les prix ni d'en augmenter d'ailleurs la marge bénéficiaire sous risque de se voir

verbalisé et poursuivi en justice conformément au texte afférent à la lutte contre la spéulation sur les produits de nécessité, ainsi a précisé le même responsable. A noter, que le marché du café est mondial et est régi par des contrats d'approvisionnement internationaux mais chaque pays qui en importe ou en exporte, a sa propre politique de régulation et de plafonnement des prix. Pour l'huile de table, la wilaya dispose actuellement de deux unités de production et même s'il y aurait une perturbation d'approvisionnement, une entreprise locale s'est dite dernièrement capable d'y injecter un stock «très important» en ce produit de façon à sécuriser son approvisionnement.

Trafic de drogues dures

Démantèlement d'un réseau criminel à Oran

Un réseau criminel de trafic de drogues dures composé de 5 individus a été démantelé par les services de police à Oran. Lors de cette opération, 207 grammes de cocaïne ont été saisis, selon les informations communiquées lundi par la Sûreté de wilaya. Cette intervention a été menée suite à des renseignements reçus par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, qui avait été alertée sur des activités de trafic dans des zones urbaines. Après une surveillance minutieuse et l'identification des suspects, les autorités ont procédé à leur arrestation, incluant certains récidivistes. Les suspects ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de «Felaouen» à Oran pour répondre de leurs actes de trafic de drogues dures (cocaïne).

Avec la participation d'une centaine d'exposants Ouverture du 14ème salon des énergies renouvelables «ERA»

La 14ème édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable "ERA" s'est ouverte, lundi, au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed" avec la participation d'une centaine d'exposants. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique a été présidée par le secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Laidani, le directeur des énergies vertes et renouvelables au sein du groupe Sonatrach, Youcef Khanfar et le Directeur général de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, en présence du chef de mission adjoint de l'ambassade des Pays Bas en Algérie, Anne Poorta. A noter que ce pays est l'invité d'honneur dans cette édition du salon ERA. Dans une allocution d'ouverture, M. Khanfar a souligné, en substance, que le groupe Sonatrach œuvre à intégrer les énergies renouvelables dans différentes structures dans le cadre du programme de réduction de l'empreinte carbone. Chaque année, ERA réunit des entreprises, des experts et des décideurs pour partager les connaissances, découvrir des innovations et échanger les idées sur les enjeux environnementaux et économiques, indiquent les organisateurs. Un nombre important de grandes entreprises sont présentes à cet événement, en l'occurrence les groupes Sonatrach, Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Zergoun green energy, Technocast, en plus d'établissements publics comme l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH), l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF-E), ainsi que les centres de recherches, universités et écoles comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) et l'Ecole nationale polytechnique (ENPO). Un programme riche en conférences, animées par des experts nationaux et étrangers, est également prévu en marge du salon, ce qui permettra aux visiteurs de découvrir les dernières tendances et les meilleures pratiques dans les domaines clés des énergies renouvelables et nouvelles.

Pôle urbain Belgaïd

La remise en état des routes fait défaut

A lors que certaines routes, dans des quartiers de la commune d'Oran, aient connu une amélioration, au pôle urbain Belgaïd, ce n'est pas le cas. Depuis l'attribution des logements LPA ou sociaux, on constate que la remise en état des routes ne figure plus en priorité. Des routes, réalisées en moins de quatre années, se sont dégradées, causant de véritables désagréments pour les piétons et les automobilistes. Cette situation est aussi derrière le débordement des eaux usées, à la moindre pluie. Les habitants racontent que ces débordements sont très fréquents, malgré l'intervention des éléments de la SEOR et de la commune. Malheureusement, ce n'est presque que du bricolage, compte tenu de l'état des réseaux qui ont besoin d'une révision totale, selon des habitants du pôle urbain Belgaïd. On apprend de source bien informée que le réseau d'assainissement en question n'a pas été réceptionné par la SEOR, entreprise chargée de l'entretien. La raison est qu'à la fin des travaux de réalisation de ce réseau, des réserves ont été émises, mais à ce jour, n'ont pas été levées. A cela, s'ajoutent les branchements d'eau, de gaz et de réseau internet, qui ont été achevés sans la remise en état des chaussées. Devant le nombre de lieux où des débordements ont été constatés, si rien n'est fait à temps, les conséquences pourraient être fâcheuses avec l'arrivée des pluies qui pourraient surprendre les habitants et les responsables communaux.

A. Kader

Saïda

Grosses manœuvres sénatoriales

Que ce soit le 30 décembre prochain ou avant le 05 février 2025 comme cela a été le cas en 2022, les électeurs se préparent déjà au vote sénatorial en catimini bien sûr. Des noms circulent déjà dans les coulisses. Le compte à rebours est donc lancé pour cette joute électorale où le jeu de l'oeil sera celui des surprises au vu de quelques noms d'élus qu'on entend ici et là et qui alimentent les discussions. Dans cette ville où tout se sait et rien ne se cache, tout le monde sait que le microcosme politique local obéit à 02 leviers principaux qui sont le dosage tribal et l'argent en dessous de table. Ces 02 nerfs de la guerre ont été, de tous les temps, omniprésents dans toutes les élections depuis la naissance du multipartisme. Mais que l'on ne s'y trompe pas, les choses ne sont pas aussi simples qu'elles peuvent paraître. Il faut avoir une sacrée dose de célérité cérébrale pour pouvoir appréhender les tenants et les aboutissants d'un quelconque vote. En attendant les "Primaires", certains préteurs élus font déjà campagne. Ils ne ratent aucune célébration d'une date commémorative, ni les sorties du wali sur le terrain. Alors qui sera le futur sénateur de la République? L'avenir nous le dira... A Suivre!

OULD OGBAN

Relizane

Démantèlement d'un réseau d'organisation d'émigration clandestine

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée de toutes sortes, les éléments de la brigade de la cybercriminalité de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Relizane ont pu mettre un terme aux activités d'un réseau criminel, spécialisé dans l'organisation de voyages d'immigration clandestine à travers la mer, composé de 13 personnes dont 11 ont été arrêtées. L'opération a été réalisée après avoir exploité des informations confirmées selon lesquelles il y aurait des personnes qui organisaient des voyages d'immigration clandestine à travers la mer, ce qui a permis d'ouvrir des enquêtes par l'équipe, en coordination avec le procureur de la République. Les éléments ont, par la suite, pu identifier les membres de ce réseau, arrêter 11 suspects et saisir deux moteurs et un canot pneumatique avec tout ses accessoires ainsi qu'une somme importante d'argent en devises nationales, une boussole, 20 bidons d'essence, 10 gilets de sauvetage et 12 téléphones portables utilisés dans le processus de communication entre les membres du réseau. Après avoir terminé toutes les procédures juridiques, les suspects ont été présentés devant le Parquet compétent.

N. Aymen

Eau potable à Aïn Témouchent

Renforcement de l'approvisionnement de la daïra de Oulhaça en eau potable

Le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi, a insisté, samedi, sur le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la daïra de Oulhaça à partir de la Station de dessalement de l'eau de mer SDEM de Honaïne (Tlemcen). Lors de sa visite d'inspection dans cette daïra, le wali a déclaré qu'il est «impératif de lancer une étude visant à alimenter les habitants des communes de Oulhaça et Sidi Ouriache en eau potable à partir de la station de dessalement de Honaïne, afin de répondre aux besoins des populations de ces deux collectivités locales». En inspectant le projet de réalisation d'une station de reprise à Bir Sidi Aïssa dans la commune de Oulhaça, le wali a souligné que la proximité géographique de la daïra avec la station de dessalement constitue un facteur favorable à cette solution à moyen terme, pour répondre de manière durable aux besoins en eau potable

Mostaganem

Des activistes politiques suédois en soutien à la juste cause du peuple sahraoui

Par Charef Kassous

L'Association de la Presse de la wilaya de Mostaganem (APM) a accueilli, au cours de cette matinée, un groupe d'activistes suédois qui militent pour la juste cause du peuple sahraoui, lequel se bat pour la libération de son territoire, le Sahara occidental, occupé par l'expansionnisme abject de la monarchie absolue et dictatoriale marocaine. Dans sa folle course d'expansionniste, entamée entre 1920 et 1926, par l'annexion du Rif, le Makhzen a récidivé une nouvelle fois avec la "marche de la honte", en faisant un "hold-up historique" d'un territoire libéré de l'Espagne, par les autochtones sahraouis qui le réclament depuis 1975, à corps et à cris. À cet égard, le groupe des trois militants activistes politiques, notamment Benjamin Ladra, Sana Gotby et Leif Eriksson, appartenant à l'ONG «Solidarity Ristng», accompagné d'un traducteur, ont animé une conférence de presse pour s'exprimer sur leur combat contre la dernière colonie du continent africain. Les dits activistes suédois ont déclaré avoir visité avec beaucoup de difficultés, le Sahara occidental occupé et ont constaté des aberrations provenant d'une corruption généralisée, orchestrée par les pouvoirs marocains. Ils ont ajouté qu'en plus de la corruption généralisée, les agents des forces de sécurité du Maroc exercent une pression insoutenable sur tous les étrangers qui s'intéressent au Sahara occidental et beaucoup, disent-ils, ont fait l'objet de menaces qui les ont obligés à fuir le Maroc et le Sahara occidental. Selon leur déclaration, ils estiment que le problème du Sahara est très compliqué par l'implication de la France et de l'Allemagne qui ont trouvé beaucoup d'intérêts à plusieurs niveaux surtout avec les cupides perspectives d'exploitation des richesses du Sahara Occidental. De ce fait, ces pays européens soutiennent le régime du Makhzen et ce, d'autant plus



que la France, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, met son veto à toutes les voies menant à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ensuite, ajouteront-ils, le Makhzen exerce des pressions sur ces gouvernements, par des moyens de chantage politique et le dernier était l'usage du logiciel «Pegasus» qui a défié la chronique juste pour barrer la route à la solution légale et légitime de la question de l'indépendance de la dernière colonie d'Afrique. Ces activistes ont parcouru, pour la cause sahraouie, 26 pays depuis le début de leur combat. Cette ONG projette de

ganiser une conférence internationale, l'année entrante, au niveau des camps de réfugiés de Tindouf, invitant toutes les instances militantes internationales à continuer à défendre le droit de ce peuple opprimé. À noter que ces militants suédois en question ont démarré leur matinée, ce jour, par une conférence sur la situation du Sahara occidental et la politique mafieuse du Makhzen qu'ils ont animée devant des universitaires de la faculté des sciences juridiques et administratives de Salamandre, relevant de l'université de Mostaganem.

Université de Mostaganem

Défi d'innovation technologique pour les étudiants en informatique

Dans une initiative unique visant à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation technologique, l'Incubateur de l'Université de Mostaganem a organisé un concours exceptionnel qui s'est déroulé sur cinq jours en immersion complète, réunissant huit équipes d'étudiants en informatique. Lancé lundi, ce défi a vu les participants se consacrer à la création de projets techniques novateurs dans une atmosphère compétitive, reflétant créativité et ambition. Le concours a adopté un format non conventionnel, en plaçant les équipes participantes dans un environnement fermé, leur permettant de consacrer tout leur temps et leurs efforts à la réalisation des projets proposés. Les équipes ont travaillé sans relâche, ce qui a permis de renforcer leurs compétences en gestion du temps, leur résolution de problèmes et leur travail collaboratif. La supervision de ce concours a été assurée par les professeurs Mujahid Mostafa et Mohamed Moussa qui ont joué un rôle essentiel dans l'accompagnement des équipes, offrant conseils et orientations, tout en veillant à ce que le travail suive des méthodologies scientifiques rigoureuses. Les professeurs ont exprimé leur fierté devant le niveau d'innovation, démontré par les étudiants tout au long de cette période.

Évaluation minutieuse et récompense des meilleures réalisations
À la fin du concours, les projets gagnants seront sélectionnés, selon des critères d'innovation, de faisabilité technique et d'impact pratique. Ces projets ne s'arrêteront pas à leur consécration; ils bénéficieront d'un suivi et d'un développement au sein de l'incubateur, renforçant leur potentiel de transformation en initiatives entrepreneuriales concrètes. Cette initiative est un exemple remarquable de complémentarité entre l'enseignement théorique et la pratique appliquée. Elle a offert aux étudiants une opportunité unique d'appliquer leurs connaissances techniques à des défis réels.

Elle illustre également l'engagement de l'Université de Mostaganem à former des diplômés, dotés de compétences compétitives adaptées aux besoins du marché. À travers ce concours, l'Université de Mostaganem réaffirme son rôle de leader en tant qu'environnement propice à l'innovation et au développement, soulignant l'importance d'autonomiser les étudiants pour qu'ils réalisent leur plein potentiel. Ce concours n'est pas simplement une compétition, mais une expérience inspirante ouvrant la voie à une nouvelle génération de créateurs dans le domaine de l'informatique.

R. R.

des deux communes. Ouled Abdennabi a également exhorté les responsables du secteur des ressources en eau de la wilaya à «élaborer une stratégie claire pour l'approvisionnement en eau potable, en insistant sur une gestion rationnelle de cette ressource et l'augmentation des capacités de stockage grâce à la réalisation de nouvelles infrastructures à travers les différentes communes». Il a, par ailleurs, mis l'accent sur une gestion rationnelle du volume de 100.000 mètres cubes d'eau fourni quotidiennement par la station de dessalement de la plage «El-Hilal», qui alimente l'ensemble des communes de la wilaya en eau potable. Selon Boualem Hajdji, directeur des Ressources en eau de la wilaya, trois variantes techniques sont actuellement à l'étude pour acheminer l'eau potable de la station de dessalement de Honaïne jusqu'à la daïra de Oulhaça sur un tracé maximal de 20 kilomètres.

Alger

Mise en service de deux trémies souterraines à Bir Mourad Raïs

Les deux trémies souterraines adjacentes à la station multimodale de Bir Mourad Raïs, ont été ouvertes, dimanche, à la circulation, après l'achèvement des travaux lancés en juin dernier. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire général (SG) du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulerbah, et le SG de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, en présence des représentants des autorités locales. Le projet consiste en l'extension des deux tunnels existants, sur une longueur de plus de 300 mètres, de et vers Bir Mourad Raïs et Blida (RN 1), et allant de Dar el Beida à Blida (RN1), et en la réhabilitation des routes et accès adjacents, ce qui permet de désengorger le trafic routier au niveau de ce point qui connaît un encombrement important tout au long de l'année. Selon les explications fournies par les représentants de l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), le projet prévoit également des travaux d'aménagement extérieur, et un passage réservé aux piétons, dont la réalisation touche à sa fin. Dans ce cadre, le SG du ministère a précisé que "ce projet intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le désengorgement du trafic routier dans les grandes villes, dont la capitale Alger", et



s'inscrit aussi dans le cadre de la stratégie du secteur des travaux publics visant à éradiquer les points noirs, à travers des solutions adéquates, telles que la réalisation de routes et leur jonction aux axes principaux, se félicitant "du rythme accéléré qu'ont connu les travaux de ce projet, qui a été réceptionné avant les délais fixés". De son côté, le SG de la wilaya d'Alger, a salué les efforts des responsables de ce projet, dont la réalisation a été effectuée à une cadence accélérée, les travaux des deux trémies ayant été achevés en l'espace de 4 mois, contrairement aux prévisions (12 mois), et ce grâce au recours au sys-

tème de travail 3x8. Il a, à cet égard, indiqué que d'autres travaux d'aménagement au niveau de ce point seront prochainement lancés, dont le projet d'élargissement de l'axe routier au niveau de la cité des sources, en provenance de Dar el Beida, vers Ben Aknoune et Bir Mourad Raïs, pour plus de fluidité. Les usagers de cet axe routier, ont pour leur part, exprimé leur satisfaction quant à l'entrée en service des deux trémies, notamment après la pression enregistrée au niveau de cette zone, avant et pendant les travaux, considérant que le projet contribuera grandement à améliorer la fluidité du trafic routier.

El-Meniaa

Appel à intensifier les efforts pour développer les cultures stratégiques dans le Sud

La nécessité d'intensifier les efforts pour promouvoir les cultures stratégiques a été soulignée par les participants à une rencontre tenue lundi à El-Meniaa, dans le cadre du programme de développement de l'agriculture saharienne. Les intervenants, agronomes et experts en agriculture, ont mis en avant la nécessaire conjugaison des efforts pour le développement des cultures stratégiques en régions sahariennes, notamment l'exploitation optimale des périmètres agricoles et de la ressource hydrique en utilisant les moyens technologiques modernes. Les participants ont également appelé à une meilleure exploitation, dans le cadre du développement de l'agronomie saharienne, des étendues arables disponibles dans le Sud, au regard des potentialités hydro-édaphiques existantes, des conditions favorables au développement de la céréaliculture, dont le blé, le maïs et les cultures fourragères, usant d'outils technologiques modernes dans le but d'atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics d'atteindre l'autosuffisance et la réduction de la facture d'importation. L'économiste, Mohamed Cherif Belmihoub, a présenté cette rencontre comme une tribune pour aborder des approches économiques efficientes à même de contribuer au développement des cultures stratégiques dans les régions du Sud, soulignant



l'importance de l'exploitation des nouvelles technologies dans l'investissement agricole. Pour sa part, le vétérinaire Mohamed Tayeb Mechmeche, spécialisé dans l'insémination artificielle et l'amélioration génétique, a estimé que le développement des cultures stratégiques dans le Sud aura un impact positif sur le développement de l'investissement dans la production animale, la préservation des races et de la richesse animale nationales, ainsi que l'amélioration quantitative de la production fourragère, en vue d'atteindre l'autosuffisance en viandes et produits laitiers. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis en exergue le potentiel que recèle la wilaya en termes de ressource hydri-

Guelma

30 tonnes de tilapia produites dans les bassins d'irrigation agricole

Pas moins de 30 tonnes de tilapia, élevé dans les bassins d'irrigation d'exploitations agricoles, ont été produites depuis le début de l'année 2024 dans la wilaya de Guelma, a indiqué, samedi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Faouzi Habita. Cette quantité de tilapia a été produite dans cinq bassins agricoles dont les exploitants ont intégré le programme d'aquaculture initié dans cette wilaya, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS, ajoutant que le poisson produit a été commercialisé au niveau des marchés des wilayas de Guelma et d'Annaba. M. Habita qui a souligné que cette production a été favorisée par les opérations d'ensemencement effectuées au moyen de 80.000 alevins, a rappelé, à titre comparatif, que la production de l'année précédente n'avait pas dépassé les 10 tonnes. Précisant que la quantité de poisson produite dans les bassins aquacoles a été commercialisée à la suite de l'obtention, après contrôle de la conformité du produit aux normes requises, notamment l'atteinte d'un poids de 250 grammes par poisson, d'autorisations leur permettant d'écouler leur produit, le directeur de la pêche et de l'aquaculture a fait savoir que certains poissons produits cette année ont atteint un poids allant jusqu'à 700 grammes. Selon M. Habita, le programme d'intégration de l'aquaculture dans les bassins d'irrigation agricole, qui vise à fournir des produits halieutiques frais, à créer des emplois pour les jeunes et à diversifier les sources de revenus, a connu récemment une participation importante des agriculteurs grâce aux mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics, notamment l'octroi d'un soutien financier représentant 50 dinars par kilogramme de tilapia produit. Le même responsable a également indiqué qu'il était prévu, en 2025, l'exploitation de 5 nouveaux bassins dans différentes exploitations agricoles, ce qui permettra d'atteindre une production totale de plus de 60 tonnes de tilapia.

Pour stimuler l'économie

Médéa mise sur le e-paiement

Lors d'une rencontre sur le e-paiement organisée à la maison de la culture Hassan El Hassani, les participants ont souligné l'importance de développer ce mode de paiement pour stimuler l'économie nationale et moderniser les activités commerciales en Algérie. Bien que l'utilisation des terminaux de paiement électronique (TPE) ait progressé ces dernières années, des efforts restent nécessaires pour accroître le nombre d'utilisateurs. Actuellement, la majorité des transactions commerciales reposent encore sur le paiement en espèces, un mode traditionnel qui est moins sécurisé et plus lent que les alternatives électroniques. La Directrice du commerce de la région Centre, Mme Samia Ababsa, a insisté sur la nécessité de généraliser l'utilisation du e-paiement pour faire face aux défis économiques du pays. Elle a encouragé les opérateurs économiques et les commerçants à adhérer à cette démarche afin de moderniser le secteur commercial et réduire progressivement l'usage des espèces. Le Directeur local du commerce, Khaled Amara, a souligné l'importance de sensibiliser les acteurs économiques aux avantages des TPE, qu'il considère comme un levier essentiel pour le développement économique. Il a annoncé l'organisation de plus de mille sorties de sensibilisation dans la wilaya pour expliquer les bienfaits du paiement électronique. Un cadre de la direction du commerce, Mahdi Guettouche, a également mis en avant les avantages du paiement électronique, notamment la rapidité des transactions, la transparence et la sécurité accrues. Il a ajouté que cette méthode permet de disposer de données fiables sur les activités commerciales, facilitant ainsi l'élaboration de programmes économiques basés sur des statistiques précises.

L'infirmerie ne désemplit toujours pas

MCO: les salaires de la discorde

Par Rachid BELARBI

A u Mouloudia d'Oran, on ne parle plus depuis quarante-huit que des faramineux salaires accordés aux joueurs étrangers et qui ont fait grand bruit sur la toile. Les chiffres avancés par le très crédible quotidien arabophone El-Khabar indiquaient, ainsi, que le milieu de terrain, l'ivoirien Gnoleba Sery, émargerait mensuellement à plus de 800 millions de centimes, au moment où son compatriote attaquant, Mohamed Sylla, toucherait plus de 600 millions sur la même période. Des sommes astronomiques qui deviennent une aberration totale quand elles sont comparées au niveau réel de ces deux éléments! Ceux qui ont suivi les prestations fort décevantes et aux antipodes du minimum syndical exigé par le haut niveau de Sery et Sylla ont, d'ailleurs, rapidement conclu à une double arnaque de laquelle a été victime le Mouloudia d'Oran. Personne n'a compris dans l'entourage du club comment de tels joueurs aussi malhabiles, balle au pied, et ne présentant aucune caractéristique d'éléments internationaux comme cela a été rapporté à leur propos, au mo-

ment de leurs signatures au MCO, ont pu convaincre la Direction d'Hypocrite de leur accorder d'aussi faramineux salaires! Une démarche invraisemblable qui s'assimile à une dilapidation de deniers publics que l'actuelle Direction mouloudéenne, sous le règne d'Ahmed Belkacem, doit absolument justifier et ne pas se contenter d'un communiqué qui dément ce qu'il considère être des allégations, sans pour autant y apporter une preuve tangible, d'autant plus que se profile derrière cette double transaction douteuse le profil du même pseudo-manager qui avait valu au MCO une sévère sanction de la FIFA, pour faux et usage de faux d'un montant record avoisinant les 06 milliards de centimes, dans un passé très récent. La situation du défenseur Yanis Hammache interpelle aussi l'opinion sportive locale dans la mesure où le joueur qui émarge à plus de 650 millions de centimes mensuellement, n'a pas encore disputé la moindre minute avec le maillot du Mouloudia sur le dos, ni même a été présent dans la liste des dix-huit habituellement convoqués pour les rencontres de championnat. Souffrant d'une déchirure musculai-

re de près de 12 centimètres, a-t-on appris de source médicale comme nous le rapportions dans ces mêmes colonnes, sans pour autant que la Direction du club d'El-Hamri digne apporter le moindre démenti ou la moindre précision à ce propos, l'ancien défenseur latéral-gauche d'Arouca (Liga Portugal) doit encore patienter avant de pouvoir répondre aux énormes attentes sur le terrain. Et, il n'est pas certain que celui que l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, avait appelé une fois parmi les Verts, puisse être prêt physiquement d'ici la fin de la phase aller, des sources concordantes lui prédisant même une saison blanche, eu égard à la gravité et à la complexité de sa blessure à la cuisse. Ses coéquipiers Boukhoda, H'mida et Chadli auront, pour leur part, au moins une dizaine de jours de convalescence pour aspirer à refaire partie du groupe de l'entraîneur Eric Chelle pour les matchs de Ligue 1-Mobilis. Ces trois joueurs pourraient, éventuellement, être de retour pour la réception du Chabab de Belouizdad ou le déplacement à Alger pour y défier l'USMA pour le compte des deux dernières journées de la phase aller.

Comité International Olympique (CIO)

07 candidats convoitent le poste de président

Sept candidats convoitent le poste de président du Comité International Olympique (CIO) pour le prochain mandat olympique (2024-2028). Les 7 personnalités sportives candidates ambitionnent de succéder à l'Allemand Thomas Bach à la tête de l'instance internationale olympique, dont l'élection se tiendra en mars 2025. Il s'agit du ministre des Sports zimbabwéenne Kirsty Coventry, qui siège à la puissante commission exécutive du CIO, du président de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), le Japonais Morinari Watanabe, du patron de la Fédération internationale de ski (IFS), le Suédois Johan Eliasch, du président de la Fédération mondiale d'athlétisme

(World Athletics), le Britannique Sebastian Coe, de l'Espagnol Juan Antonio Samaranch Junior, vice-président du CIO que son père a longtemps dirigé, du Prince Feisal Al Hussein de Jordanie et du président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), David Lappartient. Le président du CIO sortant, Thomas Bach, qui dirige depuis 2013 l'instance internationale, avait annoncé après les JO-2024 son intention de passer la main. Les candidats devront présenter leur programme par vidéo à l'ensemble des membres du CIO à l'occasion d'une réunion à Lausanne (Suisse) en janvier 2025. Encadrée par des règles drastiques, la campagne pour succéder à l'actuel président, Tho-

mas Bach, s'annonce très ouverte. La commission d'éthique, outre des règles anticorruption, édicte des règles de discréption très strictes. Pour «prévenir les excès», les prétendants doivent «éviter toute comparaison» avec leurs rivaux et «ne doivent participer à aucun débat public entre eux», selon ces directives. Non seulement les membres du CIO ne peuvent soutenir publiquement un candidat, mais cette neutralité s'applique à toute la famille olympique, notamment aux fédérations internationales et aux comités nationaux olympiques et à leur personnel : même un «j'aime» sur les réseaux sociaux leur est interdit, est-il souligné.

Ligue 1 Mobilis

La LFP fixe les horaires de la 11ème journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé lundi les horaires des rencontres de la 11e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, qui s'étalera sur trois jours (30 nov- 2 déc 2024). La journée débutera le samedi 30 novembre avec la programmation de trois rencontres à partir de 15h00, dont l'affiche USM Khenchela- Olympique Akbou. La compétition se poursuivra dimanche 1er décembre avec le déroulement de deux chocs palpitants: ES Sétif- MC Alger (17h30) et CRB- ASO Chlef (17h45). L'épilogue de la 11e journée de Ligue 1 aura lieu lundi 2 décembre avec le déroulement des trois dernières rencontres au programme dont le derby USM Alger- Paradou AC (20h00). Les deux autres matchs mettront aux prises, la JS Saoura à la JS Kabylie (16h00) et l'US Biskra au CS Constantine (17h30).

PROGRAMME DE LA 11E JOURNÉE:

Samedi 30 novembre 2024 (15h00) :

MC El Bayadh- ES Mostaganem

NC Magra - MC Oran

USM Khenchela- O.Akbou

Dimanche 1er décembre:

ES Sétif- MC Alger (17h30)

CR Belouizdad- ASO Chlef (17h45)

Lundi 2 décembre:

JS Soura- JS Kabylie (16h00)

US Biskra- CS Constantine (17h30)

USM Alger- Paradou AC (20h00)

Béjaïa

Mustapha Biskri, nouvel entraîneur du MOB



Mustapha Biskri qui a déjà entraîné le club, lors de la saison sportive 2017/2018, revient au MOB et prend les commandes de la barre technique. En effet, après le départ d'Abdelaziz Abbas au lendemain du match nul concédé face au MCE Eulma, au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, la Direction du MOB a conclu, dans l'après-midi d'avant-hier, un accord avec Mustapha Biskri pour être à la tête du staff technique du club. «Le nouvel entraîneur du MOB assurera, aujourd'hui (hier mardi) la reprise des entraînements pour préparer la rencontre de ce vendredi face au RC Seddouk», avons-nous appris de la Direction du club. Cette rencontre face aux Seddoukais rentre dans le cadre du dernier tour régional de la coupe d'Algérie. Selon notre source, le désormais nouvel entraîneur des «Crabes» a signé un contrat dont l'objectif n'est autre que l'accession du club au palier supérieur, ligue 2 du championnat national de football, dont rêvent ses milliers de supporters. Rappelons que Mustapha Biskri qui a déjà entraîné dans le passé, le MCA, le RCK, le NAHD, l'USMA et le CRB, a assumé ses dernières fonctions de Directeur technique (DTN) des sélections nationales, au sein de la Fédération nationale de Football (FAF). Hocine Smaâli

US Biskra

Cherif El Ouazzani nouvel entraîneur



Si Tahar Cherif El Ouazzani est le nouvel entraîneur de l'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis. Cherif El Ouazzani succède à Mounir Zeghdoud qui a quitté le club après la défaite concédée à domicile face à l'ASO Chlef (2-1). Cet accord avec le nouvel entraîneur constitue «un pas important pour surmonter le passage vide de l'équipe», a précisé à l'APS le président du conseil d'administration du club, Abdellak Tria, affirmant que la direction du club «œuvrera mettre en place toutes les conditions et les facilités nécessaires et coordonner les efforts afin d'améliorer les performances lors des prochaines journées». De son côté, Cherif El Ouazzani a assuré qu'«avec la présence de joueurs de niveau, il s'efforiera remettre l'équipe sur les rails des résultats positifs par le travail sérieux, la discipline et la recherche des solutions en coordination avec l'administration du club», estimant que «la tâche sera rude mais il mettra son expérience au service de l'équipe pour en assurer le maintien dans la poule des grands». Le nouvel entraîneur a dirigé dimanche soir au stade El Allia la première séance d'entraînement de l'USB.



•2

- 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Un Noël givré
 15h50 Mon elfe de Noël
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 20h45 Tirage du Loto
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Esprits criminels : Evolution
 22h05 Esprits criminels : Evolution
 23h55 Esprits criminels : Evolution
 00h15 Une famille en or
 01h35 Tirage de l'EuroMillions



•3

- 08h07 La boîte à questions
 08h13 Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan
 10h11 Un p'tit truc en plus
 11h47 Artus : Son p'tit truc en plus
 12h18 La boîte à questions
 12h28 En aparté
 13h04 Clique
 13h36 The Fall Guy
 15h39 The Wandering Earth II : La fin des temps
 18h25 Déjà vu
 18h29 Têtâtête(s)
 18h44 Tchi tcha
 19h10 La boîte à questions
 19h16 Clique
 19h51 Canal Champions Club
 20h54 Plateau avant-match UEFA
 21h00 Monaco / Benfica Lisbonne
 22h57 Canal Champions Club le debrief
 23h58 Clique
 01h27 Inestimable
 02h59 Les mystères de Venise
- 12h00 Régions d'ici
 12h15 ICI 12/13
 13h55 Météo à la carte (la suite)
 14h25 Un cas pour deux
 15h35 Un cas pour deux
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h20 Un si grand soleil
 20h40 Un si grand soleil
 21h05 Secrets d'histoire
 23h00 Les héros du patrimoine
 23h55 Journal Météo Climat
 00h15 Le pitch cinéma
 00h20 Le rejet
 00h30 Alpha bête
 00h40 Bâtiment rose
 00h50 Lendemain de soirée
 01h00 A travers la glace



arte

- 06h30 Incroyables transformations
 08h35 Ça peut vous arriver
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
 18h35 Le juste prix
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 La France a un incroyable talent
 22h20 La France a un incroyable talent
 23h05 La France a incroyable talent, ça continue
 01h00 Rocky IV
 02h45 Programmes de la nuit
- 09h25 Bienvenue à Marrakech ! Magique, mystique et mondaine
 10h10 Bienvenue à Majorque ! L'île de la nostalgie
 10h55 Canaries, les îles-volcans
 11h40 Canaries, les îles-volcans
 12h25 Le Danemark sauvage
 13h35 La grande évasion
 16h35 La mer du Nord par les côtes
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Urgent : cherche logement à Dublin
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles
 00h15 Tracks East
 00h50 La cité de la violence
 02h25 Iris Berben : Dans le regard d'une actrice
 03h25 L'oeil et la vision : focus sur les avancées scientifiques

TÉLÉVISION 15

Votre soirée



21h10

ESPRITS CRIMINELS



En utilisant Elias Voit, le BAU organise une rencontre avec Gold Star à Davenport, dans l'Iowa. Damian alias le supposé Goldstar serait un ancien pensionnaire du centre de redressement, Stuart House, mis en cause lors des précédents meurtres. Le tueur est particulièrement hautain et cynique avec l'équipe, spécialement à l'encontre de Dave Rossi. Il prend le contrôle lors de la prise de contact par messagerie mais glisse un message en morse à Damian. La rencontre tourne mal lorsqu'il envoie un otage avec une bombe attachée à lui.

Realisateur: Sharat Raju, A.J. Cook, Douglas Aarniokoski

•2

21h10

ÇA, C'EST PARIS !



Gaspard Berthille, directeur du Tout-Paris, un cabaret hérité de son père, peine à maintenir le succès de l'établissement. Malgré l'opposition de sa mère Babeth, il est sur le point de le vendre à un puissant groupe de supermarchés et promet à sa femme Prune une nouvelle vie à Honfleur où le couple compte ouvrir une maison d'hôtes. Mais lorsqu'il décide finalement d'annoncer la nouvelle aux membres de la troupe, très attachés au lieu, Gaspard, nostalgique, fait volte-face et leur dit vouloir lancer une nouvelle revue, malgré la promesse faite à sa femme...

•3

20h50

SECRETS D'HISTOIRE



Robin des Bois évolue dans une Angleterre médiévale profondément marquée par les luttes incessantes de pouvoir et les conflits territoriaux. Dans les profondeurs de la forêt de Sherwood, l'archer s'entoure de ses fidèles compagnons, Frère Tuck et Petit Jean, défiant continuellement l'autorité du shérif de Nottingham. Son destin croise régulièrement celui de Lady Marianne et du roi Richard Cœur de Lion. Des remparts de Nottingham jusqu'aux terres sauvages écossaises d'Abbotsford, des vestiges et des chroniques anciennes interrogent l'existence possible de cette figure légendaire.



Recep Tayyip Erdogan

La Turquie restera aux côtés de la Palestine jusqu'à sa libération

La Turquie se tiendra aux côtés de la Palestine avec "toute sa force et tous ses moyens" jusqu'à ce que la Palestine soit "pleinement libérée", a déclaré lundi le président turc Recep Tayyip Erdogan. "Ce que la Turquie fait pour la Palestine, pour Ghaza et pour le Liban va bien au-delà de ce qui est visible", a déclaré M. Erdogan lors d'une conférence de presse à l'issue d'une conférence ministérielle. "Depuis 14 mois, une guerre particulièrement sanglante et extrêmement dangereuse se déroule juste à côté de la Turquie, même si certains persistent à l'ignorer", a-t-il dit. La Turquie a déployé des efforts pour appeler les organisations internationales, en particulier les Nations Unies, à prendre "des mesures coercitives pour faire cesser l'agression sioniste" qui "s'est désormais propagée en Syrie et dans d'autres pays", a déclaré le président turc.

Devant la Maison blanche

Des centaines de personnes dénoncent l'aggression sioniste à Ghaza

Des centaines de personnes ont participé à une manifestation devant la Maison blanche à Washington, aux Etats-Unis, pour dénoncer l'agression génocidaire sioniste en cours dans la bande de Ghaza, a rapporté mardi l'agence de presse palestinienne (Wafa). Les manifestants ont brandi des banderoles condamnant et dénonçant les attaques de l'occupant sioniste contre les enfants et les femmes, et l'agression continue contre la bande de Ghaza, souligne Wafa. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.235 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 104.638 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

Egypte

17 disparus après le naufrage d'un bateau touristique en mer Rouge

Les autorités égyptiennes ont annoncé lundi que 28 personnes avaient été secourues et que des opérations de recherche étaient en cours pour retrouver 17 autres passagers, après le naufrage d'un bateau de tourisme au large de la côte de la mer Rouge, en Egypte. Le navire, qui transportait 31 touristes de différentes nationalités ainsi que 14 membres d'équipage, a lancé des signaux de détresse à 5H30 (03H30 GMT), selon un communiqué du gouvernorat de la mer Rouge. Le Sea Story, un bateau de croisière spécialisé dans la plongée, a quitté Port Ghalib, dans le sud-est de l'Egypte, dimanche pour une expédition de plusieurs jours. Il devait atteindre Hurghada, à 200 kilomètres plus au nord, vendredi. Le gouverneur de la région, Amr Hanafi, a précisé que des survivants ont été secourus lors d'une opération aérienne, tandis que d'autres ont été évacués à bord d'un navire militaire. "Les recherches se poursuivent activement en collaboration avec la marine et les forces armées", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Mandats d'arrêt contre deux responsables sionistes

Un pas important vers la fin de décennies d'impunité

L'Algérie a affirmé, lundi depuis New York, que les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables sionistes pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans la bande de Ghaza constituaient "un pas important et une avancée concrète" vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant sioniste. Dans une allocution lors de la séance mensuelle du Conseil de sécurité sur "La situation au Moyen-Orient, y compris la cause palestinienne", le Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations Unies, Nassim Gaouaoui, a estimé que dans un contexte marqué par la paralysie du Conseil de sécurité, les mandats d'arrêt émis contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Ghaza, "viennent maintenir la lueur d'espoir des Palestiniens et des hommes éprius de liberté de par le monde". Pour l'Algérie, cette mesure constitue "un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité" dont a bénéficié l'occupant sioniste "alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région", a-t-il dit. Le diplomate a, à cet égard, souligné la nécessité pour la communauté internationale, notamment les Etats membres de la CPI, d'exécuter les mandats d'arrêt et de ne pas entraver le travail de la cour, estimant que "la foi en un ordre international fondé sur le droit et l'attachement à la suprématie du droit sont une nouvelle fois à l'épreuve". Et d'ajouter que toute tentative de protéger les responsables de l'occupation "est un blanc-seing les encourageant à continuer à déstabiliser le Moyen-Orient et une approbation implicite de l'extension du conflit", relevant que le silence de la communauté internationale face aux crimes de l'occupant sioniste et la complaisance de certains "l'ont encouragé à étendre son agression au Liban et à la Syrie, et à menacer aujourd'hui l'Irak". Le Moyen-Orient "est à la croisée des chemins : soit une solution définitive à la crise par l'application de la loi et la garantie des droits, soit l'enracinement de la logique de la force et de l'impunité", a insisté l'ambassadeur, déplorant l'échec du Conseil de



sécurité à adopter le projet de résolution présenté, mercredi dernier, par les membres élus. Ce conseil, "désormais paralysé, ne peut même pas répondre aux demandes les plus élémentaires, à savoir un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et pérenne, ce qui soulève des interrogations sur l'efficacité du système de sécurité collective et sur le sens même du droit international", a-t-il poursuivi. Chaque heure passée sans parvenir à faire cesser la machine meurtrière sioniste "c'est davantage de souffrances pour l'ensemble de la population de la bande de Ghaza et des centaines de martyrs et de blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes", a averti le diplomate, appelant à "mettre fin au bain de sang à Ghaza avant que l'espoir ne soit anéanti dans le cœur des Palestiniens". L'agression menée par l'occupation ne vise pas seulement Ghaza, mais l'existence palestinienne sur ses terres, "dans le cadre d'un abject projet raciste, visant à annihiler l'existence arabe entre la rivière et la mer", a-t-il précisé, réaffirmant la condamnation par l'Algérie de la politique de l'occupant sioniste visant à étendre les colonies en Cisjordanie qu'il menace même d'annexer en violation flagrante de la légalité internationale, notamment la résolution 2334 du Conseil de sécurité. L'Algérie a également condamné, par la voix de Nassim Gaouaoui, son allocution.

Ghaza

Pas assez de nourriture ni d'eau potable

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré lundi que les Ghazaouis "n'ont pas assez de nourriture ni d'eau potable", en raison de la poursuite de l'agression génocidaire sioniste, soulignant que cet état de fait est sciemment entretenu par l'occupant en vue de provoquer la famine dans l'enclave palestinienne. "Les habitants de Ghaza sont sans

abri, ils n'ont pas assez de nourriture et d'eau potable", a écrit la porte-parole officielle de l'UNRWA à Ghaza, Louise Wateridge, dans un message posté sur les réseaux sociaux. "La situation dans la bande de Ghaza est pire que jamais. Les gens se battent pour obtenir des morceaux de pain, tandis que le prix d'un sac de farine a dépassé les 200 dollars", contre 16 dollars avant le début de l'agression sioniste", a-t-elle ajouté. Elle a con-

firmé, par ailleurs, que "les bombardements et les raids de l'armée sioniste ne s'arrêtent jamais. Chaque jour qui passe, voire chaque heure, les souffrances des gens, ici, s'aggravent", a-t-elle dit. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, s'est alourdi à 44.211 martyrs et 104.567 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.